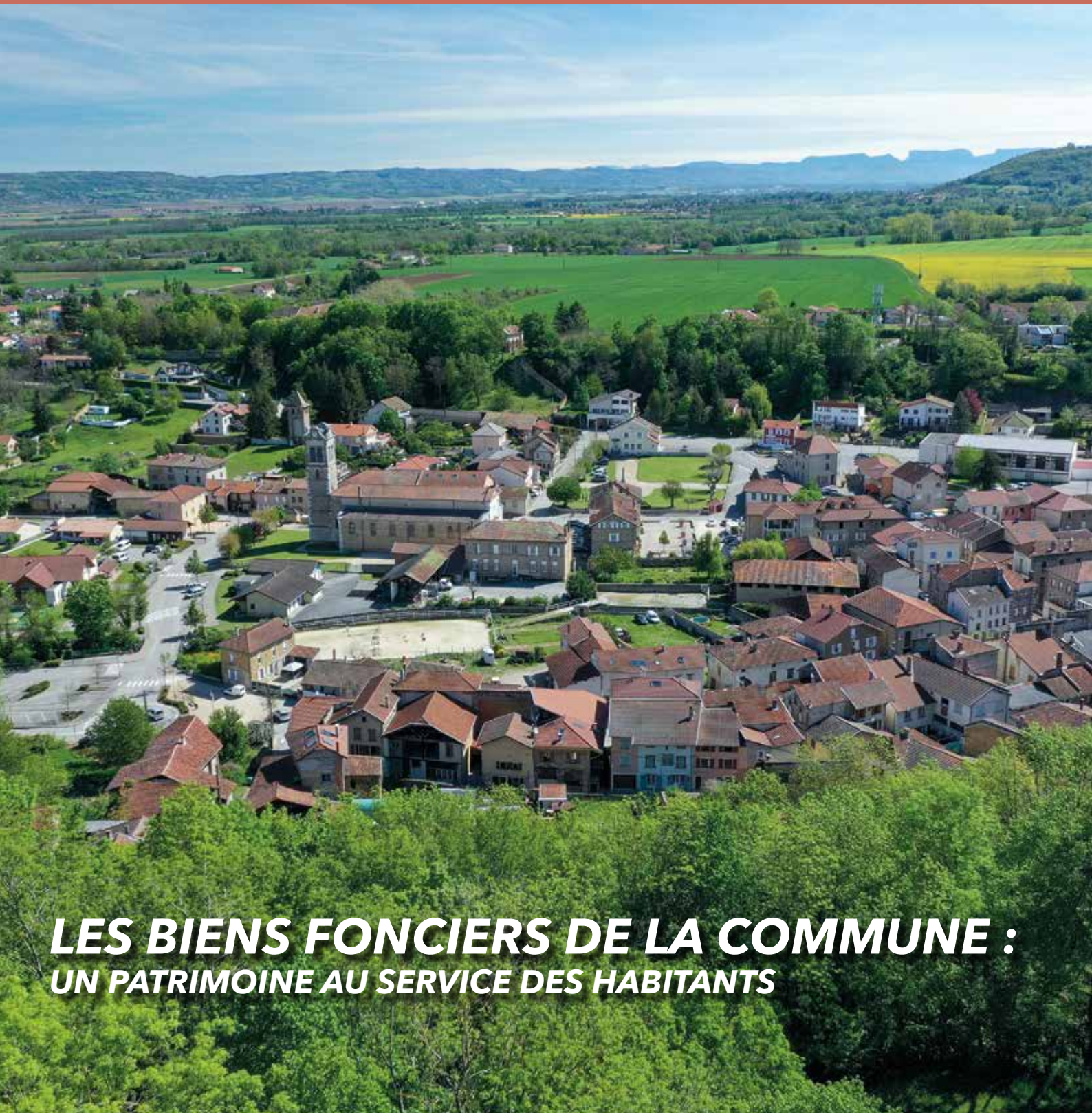


VIRIVILLE

les brèves

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

MAI 2025



***LES BIENS FONCIERS DE LA COMMUNE :
UN PATRIMOINE AU SERVICE DES HABITANTS***

www.viriville.fr

RETOUR EN IMAGES



11 janvier

Devant une assemblée nombreuse, Françoise Sempé-Buffet, maire de Viriville, a présenté ses vœux.



24 janvier

La comédie musicale "Cabales", présentée par Lecture et Culture a connu un beau succès. Ce polar musical était interprété par la jeune compagnie des comédiens et chanteurs : les "Fiers désinvoltes".



11 mars

Les CE2 et CM ont participé à un atelier sur le cycle de l'eau pour comprendre d'où elle vient, comment elle circule et pourquoi il est important de la préserver.



14 mars

L'école de la Pérouse a célébré son carnaval dans une ambiance festive et colorée, réunissant élèves, enseignants et parents autour de défilés, musiques et déguisements joyeux.



4 avril

Le repas cabaret animé par l'humoriste-imitateur Franck Brun a rassemblé près de 200 personnes, sous le signe du rire et de la bonne humeur.



11 avril

Notre commune avait le plaisir d'accueillir la journée inaugurale du festival des Arts Allumés, organisé par Bièvre Isère communauté avec la collaboration de la bibliothèque, la ludothèque, l'association Autour de Grolée et les associations AVA, A2 mains aux jardins et AAPPMA Gaule de la Pérouse pour les animations extérieures et les buvettes.

sommaire

TRAVAUX

4-5

- Rénovation de l'ancienne gare du tram
- Hall d'entrée de la maison médicale
- Nouveaux équipements à l'école
- Déménagement du local du Sou des écoles
- Rénovation de la mairie
- Résidence senior : livraison prévue fin d'année

VIE LOCALE

6-8

- L'école autrefois aux Journées du patrimoine
- Fête de Jeanne Sappey
- Viritrail 2025 : appel à bénévoles
- Aide aux devoirs, déjà trois ans
- Nouveaux à Viriville
- Les comptes de 2024 et le budget 2025

ENVIRONNEMENT

9-10

- Syndicat Isérois des rivières Rhône aval
- Les eaux stagnantes, terrain propice au moustique
- Ambroisie
- Frelon asiatique

Dossier

11-12

- Les biens fonciers de la commune

VIE ASSOCIATIVE

13-14

- Ferme associative de la Bourgeat
- ACCA
- Formafoot
- Kafékifé
- Comité des fêtes

CULTURE & LOISIRS

15

- Le printemps de la chapelle de Grolée

AGENDA / VIE PRATIQUE

16

Journal municipal de la commune de Viriville
Mairie, 59, avenue Docteur Turc 38980 Viriville
Tél. : 04 74 54 03 15
www.viriville.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Françoise Sempé

RÉDACTION : commission communication

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : les associations de la commune,

CRÉDIT PHOTOS : mairie, associations, Adobe Stock, DR

MAQUETTE ET MISE EN PAGES : www.thierry-lemaitre.com

IMPRESSION : Prim® by Rochat

Imprimé avec encre PRe® d'origine 100% naturelle

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

mot du maire



Françoise Sempé

Chères Virivilloises , chers Virivillois,

A lors que le printemps pointe le bout de son nez, c'est avec joie que je vous adresse ces quelques mots. Les beaux jours sont de retour et avec eux l'occasion de renouer avec la nature, de profiter des jardins et de se retrouver dans notre belle commune au gré des manifestations diverses et variées.

Cependant, cette période printanière s'accompagne également de certains défis. Nous assistons au retour des moustiques tigres et des frelons asiatiques, deux espèces exotiques envahissantes qui peuvent perturber notre quotidien. Il est donc essentiel de rester vigilants et de prendre les mesures nécessaires pour se protéger. Je vous encourage à ne pas hésiter à signaler les nids de frelons et à veiller à l'élimination de l'eau stagnante autour de vos habitations parfois dans vos poubelles restées ouvertes en bord de route, car cela contribuera déjà à réduire leur prolifération.

Par ailleurs, l'ambroisie, cette plante invasive, reste un véritable sujet de préoccupation. Son pollen peut provoquer de graves allergies. Il est donc important de procéder à son arrachage et de sensibiliser notre entourage à cette problématique.

Au-delà de ces préoccupations, je souhaite également aborder un sujet qui nous concerne tous et qui sera développé dans les pages suivantes : la gestion de notre patrimoine immobilier. En effet, entre l'entretien de ces infrastructures et les travaux nécessaires pour optimiser leur consommation d'énergie, nous faisons face à une charge financière que nous tentons chaque jour de réduire. Nous restons conscients du monde qui nous entoure et des répercussions que le contexte politique peut avoir sur nos finances. Nous mettons donc en place une politique d'économie d'énergie pour réduire nos dépenses. Nous avons également revu à la baisse nos capacités d'investissement car comme dit le proverbe "prudence est mère de sûreté".

Ainsi, le budget que nous avons voté récemment et qui a été adopté à l'unanimité le 10 avril dernier reflète notre détermination à avancer prudemment. Nous avons dû faire émerger certaines priorités, dont l'école qui nécessite pas mal de travaux. Une cour végétalisée apportera des zones d'ombre et un environnement plus apaisant pour nos enfants. Place à la jeunesse !

Je vous souhaite à tous un printemps florissant et un très bel été festif ! Que ce brin de muguet vous apporte beaucoup de bonheur.



RÉNOVATION DE L'ANCIENNE GARE DU TRAM



L'ancienne gare du tram, propriété de la commune qui accueille en location le cabinet de soins infirmiers, place du 19 mars 1962, a été entièrement isolée, rénovée et les sanitaires adaptés au cours du premier trimestre 2025 après la réfection complète du toit en 2024.

HALL D'ENTRÉE DE LA MAISON MÉDICALE

Le SAS d'entrée devant l'accueil du Pôle Santé des Chambarran été terminé par la pose du sol au mois de mars. Ce nouvel espace permet de réduire considérablement les déperditions thermiques, en créant une zone tampon entre l'extérieur et l'intérieur. Pour plus de praticité et d'accessibilité, la porte du SAS est entièrement automatique, facilitant ainsi le passage pour tous les usagers.



NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS À L'ÉCOLE



L'amélioration des infrastructures scolaires est essentielle pour le bien-être des élèves et le bon fonctionnement des activités périscolaires. Dans cette optique, la mairie a installé trois nouveaux sanitaires à proximité de la cour de récréation. Parallèlement à ces travaux, un placard de rangement a été aménagé pour le périscolaire. Il permettra de stocker tout le matériel nécessaire aux activités, facilitant ainsi l'accès pour les enfants.

DÉMÉNAGEMENT DU LOCAL DU SOU DES ÉCOLES



Un local supplémentaire situé au rez-de-chaussée de l'uZine a récemment été réhabilité. Ce nouvel espace est désormais mis à disposition du Sou des écoles, qui pourra y entreposer son matériel dans de bonnes conditions.

ENTRETIEN DES VOIRIES: CAMPAGNES DE CURAGE ET FAUCHAGE

La campagne de curage des fossés a débuté à la mi-avril. Réalisée par l'entreprise Thivin TP, cette intervention a concerné environ un kilomètre de fossés, permettant ainsi de garantir un bon écoulement des eaux pluviales et de préserver l'état des routes.

Le fauchage des bas-côtés est quant à lui programmé pour le mois de mai. Il sera assuré par l'entreprise Ageron, qui interviendra également au mois d'août pour une opération complémentaire incluant élagage et entretien des accotements.

Ces travaux participent à la sécurité de tous et au bon entretien du réseau routier communal.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE À LA SALLE DES MIROIRS

En février dernier, des travaux d'isolation ont été réalisés à l'étage de la salle polyvalente. Les combles perdus ont été isolés avec 24 cm de laine de verre afin d'assurer un meilleur confort thermique, été comme hiver dans la salle des miroirs. Ce chantier a été subventionné par TE38, dans le cadre de son soutien aux projets de transition énergétique des collectivités locales.

Parallèlement, un passage en éclairage LED a été effectué à ce niveau supérieur, complétant l'efficacité énergétique du gymnase, tout en offrant une meilleure qualité de lumière.

RÉNOVATION DE LA MAIRIE



La première phase des travaux de rénovation de la mairie a été terminée cet hiver. L'équipe municipale et les agents ont emménagé dans leurs nouveaux bureaux le 24 février dernier. Ces travaux d'embellissement ont concerné tous les lots : sol, peinture, éclairage, placard, mobilier, banque d'accueil...

La mairie se présente sous un nouveau jour avec un cadre moderne, confortable et accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite.

Mais les améliorations ne s'arrêtent pas là. Un volet énergétique impor-

tant a également été intégré dans le projet, avec un doublage périphérique conforme aux normes les plus récentes, afin de renforcer l'isolation thermique des bâtiments. Des installations de chauffage et de ventilation ont été repensées pour optimiser la consommation d'énergie et réduire l'empreinte écologique de la mairie.

La dernière étape est désormais consacrée à la rénovation de la salle des mariages avec un accent particulier sur la question acoustique. Ces travaux s'achèveront au mois de mai.

9 mois

C'est le temps qui a été nécessaire pour la rénovation de la mairie

RÉSIDENCE SENIOR : LIVRAISON PRÉVUE FIN D'ANNÉE



Salle communale en travaux

Placette depuis l'impasse Marguerite

La construction de la résidence senior portée par le bailleur social Habitat dauphinois progresse. La livraison des 24 logements est programmée pour l'automne 2025. Clef de voûte du projet, une salle communale de 100 m² est en cours d'aménagement pour favoriser les échanges et renforcer les liens sociaux entre les résidents, en offrant un espace dédié aux animations et aux activités collectives.

L'ÉCOLE D'AUTREFOIS AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE

La commission Culture et Patrimoine de la commune prépare comme chaque année, la manifestation des Journées du patrimoine, les 20 et 21 septembre prochains. En 2024, le thème de la Jeanne Sappey a ravivé pleins de souvenirs joyeux de la fête et des générations de conscrits.

Cette année le thème retenu sera "L'école d'autrefois". Nous prévoyons la reconstitution d'une partie de classe avec ses bureaux d'écoliers en bois, les grandes cartes éducatives au mur, les cahiers et ardoises, l'odeur d'encre violette et les images de récompenses etc... Des animations pour s'amuser sont également prévues.

Nous avons besoin de vous : vos souvenirs scolaires ou ceux de vos parents, vos photos que nous pouvons photocopier, vos vieux cahiers d'exercices et vos livres de classe, vos bulletins de notes (que nous pourrions anonymiser si vous le souhaitez, pas de bonnet



d'âne ici !). Nous sommes également intéressés par des bureaux, du mobilier de classe et tous les petits matériels que vous avez conservés (plumier, stylo à plumes, blouses compas etc).

Si vous souhaitez nous aider et partici-

per à la préparation de cet évènement, contactez-nous au plus vite. Nous comptons sur vous !

Patrice Tournier : 06 82 72 62 45

Brigitte Baret : 06 27 74 32 38

ou à l'accueil de la mairie.

FÊTE DE JEANNE SAPPEY



Notre traditionnelle fête estivale commencera le samedi 23 août 2025, avec l'inauguration officielle à 20h30, place de la Mairie. Pendant cinq jours, le village vivra au rythme de nombreux événements qui feront le bonheur de tous les âges. Fête foraine, corso, et animations musicales seront notamment au rendez-vous.

VIRITRAIL 2025 : APPEL À BÉNÉVOLES



À l'arrivée du Viritrail 2024

Le dimanche 14 septembre se déroulera la seconde édition du Viritrail, organisée par la mairie.

Pour le succès de cette manifestation sportive qui a tant plu en 2024, nous avons besoin de bénévoles !

Venez rejoindre l'équipe motivée qui a commencé les préparatifs. Quelle que soit votre expérience ou votre âge, votre soutien sera bienvenu pour sécuriser les parcours, aider à la restauration, accueillir les participants et encourager les coureurs aux ravitaillements.

Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 04 74 54 03 15.



RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE COMMUNALE

Bertrand Thibaud et Jacky Guillot ont été recrutés par la Mairie. Leur mission principale sera de contribuer à l'entretien et à l'amélioration des infrastructures publiques, ainsi qu'à la mise en œuvre de projets visant à embellir notre commune.

NOUVEL ESPACE

L'ancienne usine Pellet a été réhabilitée et renommée "l'uZine" pour accueillir un nouvel espace dédié à la vie associative. Située au cœur de la commune, cette salle offre désormais un lieu polyvalent, conçu pour proposer un cadre adapté aux diverses activités portées par les associations virivilloises et permettant l'organisation d'événements variés : ateliers, réunions, animations, et bien plus encore.

Adresse : 270, rue de la Guillotière

DATE À RETENIR

Comme chaque année, pour financer le repas de Noël de nos aînés, Anim'Viriville organise un déjeuner "petite friture" à volonté dimanche 6 juillet sous les halles de l'école. Réservation au 06 88 08 10 48 ou à la mairie



AIDE AUX DEVOIRS, DÉJÀ TROIS ANS



Pour la troisième année consécutive, dans le but d'apporter un soutien aux élèves de l'école La Pérouse, des séances d'aide aux devoirs leur sont proposées, sur indication de l'équipe enseignante et après concertation avec les encadrants.

L'objectif est de permettre aux enfants d'apprendre les leçons et de faire les devoirs demandés par les enseignants, dans un environnement de travail calme et propice à la concentration, au sein de l'école.

Sous la conduite de Sylvette Rapp, conseillère municipale, ces séances sont

assurées par une équipe de bénévoles composée de Jean-Paul Baret, Brigitte Bel, Brigitte Brunat, Danielle Charnier, Michèle Deville, Françoise Larmet, qui dispensent attention et bienveillance, trois soirs par semaine (les lundis, mardis et jeudis, de 16h30 à 17h30) à un groupe de 6 à 8 élèves.

Ainsi, une cinquantaine d'enfants ont déjà pu bénéficier de ce soutien.

Cette action vous intéresse, vous êtes disponibles, n'hésitez pas à venir étoffer cette belle équipe en contactant la Mairie au 04 74 54 03 15.

NOUVEAUX À VIRIVILLE

LA CUISINE DE MANU



Depuis le 19 février dernier le restaurant "La cuisine de Manu" a ouvert au 122 Grande rue Jeanne Sappey Manu vous fera découvrir de délicieux plats fait maison préparés à partir de produits locaux.

Ouvert midi et soir du mardi au samedi et dimanche midi.

Tél. : 07 80 58 99 24

LA BULLE DET JEUX



Venez découvrir au 40 place des Buttes le salon de thé "La bulle de T jeux", un espace chaleureux où les générations se rencontrent. Des jeux de société pour tous les âges sont à votre disposition. Nathalie vous accueillera avec une sélection de boissons chaudes et froides, ainsi que de délicieuses crêpes, gaufres et snacks salés. Le week-end une formule brunch est disponible.

Ouvert mardi, mercredi 8h-13h et 15h-18h ; vendredi, samedi, dimanche 8h30-17h30. Fermeture lundi et jeudi.

LES COMPTES DE L'ANNÉE 2024

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 559 912 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 893 571 €
Charges à caractère général	553 045 €	Impôts et taxes	917 820 €
Charges de personnel	526 122 €	Dotations, subventions et participations	522 911 €
Autres charges de gestion courante	140 750 €	Autres produits de gestion courante	133 842 €
Charges financières	115 823 €	Produits des services	94 246 €
Divers (sortie de biens, amortissements, plus-value...)	224 172 €	Produits exceptionnels	214 673 €
		Divers dont excédent de fonctionnement 2023	10 080 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			333 659 €
EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT DES ANNÉES ANTÉRIEURES			44 849 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12/2024			378 508 €

L'excédent de clôture en fonctionnement de l'année 2024 (somme cumulée de l'excédent 2023 et le résultat de l'exercice 2024 pour un total de 378 508 €) est reversé en recettes d'investissement.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	921 250 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 096 257 €
Opérations d'investissement sur bâtiments communaux et espaces publics (1)	680 312 €	Dotations et Fonds divers	523 234 €
Emprunts et cautions	230 953 €	Subventions sur opérations d'investissement	176 965 €
Travaux en régie	9 985 €	Emprunts et cautions	300 €
		Amortissements	224 102 €
		Excédent investissement des années antérieures	171 657 €

L'excédent de clôture en investissement de l'année 2024 (somme cumulée des excédents antérieurs et le résultat de l'exercice 2024 (3 351 €) est reversé en Investissement 2025 pour un montant de 175 006 € *

(1) La commune a réalisé en 2024 d'importants travaux de rénovation et d'isolation des bâtiments pour améliorer les infrastructures et les rendre écologiquement et financièrement plus vertueuses. (aménagement du village, mairie, école, l'Uzine, chemins communaux, salle du Pont neuf, sas de la maison médicale, gymnase, pont, bibliothèque et ludothèque, cimetière...)

LE BUDGET 2025

Ce budget équilibré a été voté à l'unanimité par le conseil municipal du 10 avril 2025.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 436 515 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 790 146 €
Charges à caractère général	534 974 €	Impôts et taxes (2)	930 974 €
Charges de personnel	618 500 €	Dotations, subventions et participations	554 465 €
Autres charges de gestion courante	166 106 €	Autres produits de gestion courante	137 000 €
Charges financières	96 500 €	Produits des services	101 700 €
Sorties de biens amortissements, plus-value et charges exceptionnelles	390 €	Produits exceptionnels	1 000 €
		Divers dont reprise sur provisions et excédents 2024	65 007 €

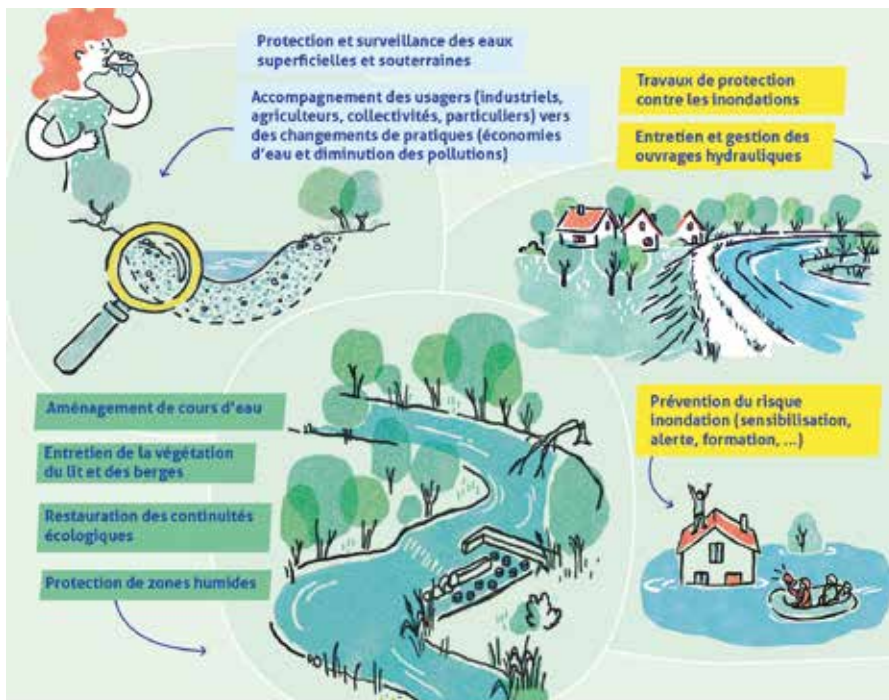
L'excédent de fonctionnement de 353 631 €** entre les recettes et les dépenses 2025 sera reversé en recettes d'investissement.

(2) Le taux des impôts communaux 2025 passe de 36.96% à 37.32% soit une augmentation raisonnable de 1%.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 619 451 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 090 814 €
Opérations d'investissement sur bâtiments communaux et espaces publics	1 058 951 €	Dotations et Fonds divers	526 508 €
Emprunts et cautions	540 500 €	Subventions sur opérations d'investissement	462 526 €
Opération d'ordre sur amortissements	20 000 €	Emprunts et cautions	91 589 €
		Amortissements	10 190 €

La différence entre les dépenses et les recettes d'investissement (528 637 €) est compensée par le virement de la section de fonctionnement : 353 631 €** et les excédents cumulés des années antérieures, 175 006 €*.

SYNDICAT ISÉROIS DES RIVIÈRES RHÔNE AVAL



Le Sirra a pour missions principales la préservation et la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques, la gestion durable des ressources en eau du territoire, ainsi que la prévention et la protection des enjeux (humains, matériels et économiques) contre les impacts des

inondations. C'est ce que l'on appelle la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Une étude est actuellement en cours avec le Sirra et les communes de Viriville, Châtenay et St Siméon de Bressieux concernant la zone humide de Chassagne s'étendant sur le nord-est

de notre territoire. Un des rôles importants de cette zone humide à valoriser est sa capacité d'éponge naturelle : elle absorbe, stocke et libère l'eau, contribuant ainsi à limiter les inondations, à réguler les nappes phréatiques ainsi qu'à maintenir la biodiversité.

zoom

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

À la suite de fortes pluies, il a été constaté un risque accru de débordement des cours d'eau (Nivollon, Pérouse, Biel...), en raison d'un manque d'entretien des rivières. Les propriétaires riverains sont tenus d'assurer un entretien régulier du cours d'eau. Cela inclut le retrait des embâcles et la gestion de la végétation des rives, afin de garantir un bon écoulement de l'eau et de préserver l'état écologique du cours d'eau. Il est demandé de prendre les mesures nécessaires sans délai pour éviter tout risque pour la sécurité des habitants et des biens.

Infos + : www.sirra.fr

LES EAUX STAGNANTES : UN TERRAIN PROPICE AUX MOUSTIQUES TIGRES

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*), bien connu pour ses rayures blanches et noires, est une espèce invasive originaire d'Asie. Depuis sa première apparition en Europe en 2004, il a rapidement colonisé nos régions et est désormais un véritable problème de santé publique. L'un des facteurs clés de la prolifération de ce moustique est la présence d'eaux stagnantes, où il trouve des conditions idéales pour sa reproduction. Les moustiques tigres sont particulièrement actifs de mai à novembre, période durant laquelle ils cherchent à pondre leurs œufs. Une seule femelle peut en pondre des centaines, qui se transforment en larves et en moustiques adultes en quelques jours. Ces eaux stagnantes, même en petites quantités, deviennent ainsi des sites de reproduction parfaits...

DES GESTES SIMPLES POUR ÉVITER SA PROLIFÉRATION ET SE PROTÉGER

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants. Penser aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières.

Couvrir les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.



AMBROISIE: UN FLÉAU ALLERGIQUE NÉCESSITANT LA MOBILISATION DE TOUS

Avec le printemps, réapparaît l'ambroisie, cette plante envahissante et très allergisante. Le pollen d'ambroisie, émis de fin juillet à début octobre selon les conditions météorologiques, peut toucher n'importe quel individu, à tout âge et sans prédisposition familiale, a fortiori en cas d'exposition intense, répétée ou prolongée. En région rhônalpine, 10% de la population est déjà touchée. La lutte contre l'ambroisie est une obligation pour chacun, quel que soit le milieu où on la trouve. Elle nécessite une mobilisation au plus près du terrain, de tous les acteurs, y compris du grand public.

COMMENT FAIRE ?

L'arracher soi-même : après vous être assuré qu'il s'agit bien d'un plant d'ambroisie, vous pouvez l'arracher - avant la période des pollens, c'est-à-dire avant qu'il ne soit en fleur - et laisser le plant sur place après arrachage. Il est recommandé de porter des gants afin de ne pas irriter les mains.

Ou signaler sa présence : s'il ne vous est pas possible de l'arracher vous-même ou bien si vous détectez beaucoup de



plants en dehors de chez vous, utilisez la plateforme "*signalement-ambrosie.atlasante.fr*", disponible également sur application mobile (géolocalisation sur place) ou appelez le 0 972 376 888.

Les signalements déclarés sur la plateforme sont transmis automatiquement au maire et à son référent communal,

pour vérification et destruction des plants.

Si vous souhaitez vous engager dans la lutte contre l'ambroisie contactez votre mairie :

Tél. : 04 74 54 19 53
urbanisme@viriville.fr

FRELON ASIATIQUE (À PATTES JAUNES)

Au printemps, la vigilance est de mise ! D'avril à juillet, la femelle fondatrice frelon asiatique sort de son hivernage et construit un nid primaire. Le nid primaire est une sphère suspendue avec une petite ouverture vers le bas. D'abord de petite taille, 5 à 10 cm de diamètre, il va progressivement atteindre 20 cm. Pendant l'été, les frelons vont quitter ce petit nid pour construire un nouveau nid, appelé nid secondaire, situé généralement dans un arbre entre 5 et 15 mètres de hauteur. Ce nid est souvent énorme et peut atteindre un mètre de hauteur. Il abrite des milliers de frelons.

Vous suspectez la présence d'un nid de frelons asiatiques ? Signalez-le sur www.frelonsasiatiques.fr qui centralise les déclarations d'Auvergne Rhône-Alpes et organise leur destruction. Ceci rend la lutte plus efficace en limitant les nids "secondaires" (bien plus gros) sur la période estivale. Prenez une photo et signalez votre suspicion : sur le site www.frelonsasiatiques.fr afin de connaître les démarches (attention à l'orthographe : mots au pluriel).

En Isère la lutte contre le frelon est pilotée par le GDSA (Groupe de défense sanitaire apicole) avec un soutien financier fort du Département, des communautés de communes et de la Région.

SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr



LES BIENS FONCIERS DE LA COMMUNE: UN PATRIMOINE AU SERVICE DES HABITANTS

La commune de Viriville possède un important patrimoine foncier avec plus de 23 hectares de terrains et une trentaine de locaux regroupant des fonctions diverses : équipements, services publics, commerces, bureaux, logements...

De nombreuses opérations de réhabilitation ont eu lieu ces dernières années, contribuant à sauvegarder ces bâtis et à les adapter aux exigences du temps. Ce dossier se propose de faire un tour d'horizon de ces biens appartenant à la commune, qui sont parfois sources de recettes mais aussi d'importantes charges d'entretien ou de rénovation.

LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

La commune possède une vingtaine de bâtiments qui abritent des services publics et des activités communautaires, dans des établissements recevant du public (ERP). Ces espaces sont vecteurs de lien social, de rencontres et d'échanges :

► La mairie

Édifice central de la commune, c'est le lieu de gestion administrative et de prise de décision pour les affaires locales. C'est également un point de

rencontre pour les citoyens.

► L'école de la Pérouse

(maternelle et primaire) Elle fait partie intégrante du patrimoine foncier de la mairie. Des bâtiments en bon état sont essentiels pour assurer sa mission d'éducation et le développement des plus jeunes.

École de la Pérouse



► L'agence postale communale

Service de proximité pour les courriers, les colis et autres services financiers.

► La bibliothèque et la ludothèque

Ces lieux dédiés à la culture, à l'apprentissage et à la convivialité, offrent aux habitants des ressources variées et des activités ludiques pour tous les âges.



Salle du Pont neuf

► Les salles louées ou mises à disposition

La salle polyvalente et celle du Pont neuf sont louées et mises à disposition pour des événements, des réunions privées et des activités associatives et culturelles.

► L'ancienne Usine Pellet

“L'uZine” a été réhabilitée en partie en salle des associations. Elle est susceptible également d'accueillir, dans le futur, des bureaux et des petites entreprises.

Mais aussi : l'espace Dalban qui abrite le Tacot (service de mobilité pour l'insertion professionnelle), la salle de la maison paroissiale, le club-house au stade de football, le bâtiment de l'Ancienne Poste pour les Admr ou encore la future salle commune à la résidence senior.



► Les bâtiments commerciaux

La mairie loue également huit bâtiments à des professionnels locaux, tels que le Pôle santé, cabinet médical, le cabinet infirmier dans l'ancienne gare du tram, la boucherie-charcuterie-traiteur, un cabinet comptable, le Relais des Mousquetaires... Ces espaces sont cruciaux pour soutenir l'économie locale et offrir des services essentiels aux habitants. En favorisant la présence de ces commerces et services, la mairie contribue à créer un environnement dynamique et attrayant pour tous les résidents.

LES LOGEMENTS

La mairie propose également dix appartements à la location, contribuant ainsi à répondre aux besoins en logement des habitants. Avec les bâtiments commerciaux, ces recettes locatives contribuent à financer les divers projets et services de la commune, tout en offrant des conditions de vie accessibles et de qualité.

LES TERRAINS PUBLICS

La commune de Viriville détient plusieurs terrains publics qui sont utilisés à des fins variées :

► Terrains de loisirs

Des installations sportives, telles qu'un terrain de football, un court de tennis, une aire de jeux, un city-stade ainsi que des jeux de boules Place Céline sont également gérées par la mairie. Ces équipements sont cruciaux pour encourager la pratique sportive, le développement de la vie associative et le bien-être des habitants de tout âge...

- Les halles du marché abritent deux

fois par semaine les exposants et leur clientèles

- Le cimetière d'environ 5000 m²
- Mais aussi des abribus, un wc public...

LES PROPRIÉTÉS HISTORIQUES ET AGRICOLES

De plus, la commune abrite plusieurs édifices historiques, tels que l'église, la chapelle de Grolée, le clocher de l'ancien prieuré St Robert et le site et les vestiges du château des Grolée. Ces monuments, riches en histoire et en patrimoine, nécessitent une attention particulière pour être préservés et protégés contre les aléas du temps et les risques potentiels. La mairie, avec l'aide des pouvoirs publics départementaux et régionaux, est engagée dans des efforts pour mettre ces bâtiments hors péril et assurer leur conservation pour les générations futures.

La mairie de Viriville possède également des terres agricoles qui sont en fermage et constituent des réserves foncières.

LA GESTION DU PATRIMOINE FONCIER ET IMMOBILIER

La gestion des biens fonciers de la mairie est une responsabilité importante. Elle implique la préservation, l'entretien et la valorisation des propriétés. La commune doit également veiller à ce que ces biens soient utilisés de manière optimale pour le bénéfice de tous les citoyens.

Le patrimoine foncier de la mairie de Viriville est un atout majeur pour le développement de la commune et le bien-être de ses habitants. En offrant des espaces publics, des bâtiments dédiés aux services, des terrains agricoles et des locaux et appartements à louer, la mairie contribue à créer un cadre de vie agréable et dynamique. Une gestion efficace de ces biens est essentielle pour répondre aux besoins actuels et futurs de la communauté. En mettant en valeur et en entretenant son patrimoine, Viriville s'affirme comme une commune soucieuse de son développement durable et de la qualité de vie de ses citoyens.

COMITÉ D'ORGANISATION D'ENTRAIDE ASSOCIATIF

Ce comité, créé au sein de la mairie, a pour objectif de favoriser la gestion, la collaboration, la mutualisation et l'entraide entre les différentes associations de Viriville, afin de renforcer nos actions communes. Un courriel explicatif sera adressé à tous les présidents d'association, détaillant les objectifs, les modalités de participation et les prochaines étapes. Nous vous encourageons à participer à cette initiative visant la promotion du dynamisme associatif de notre communauté. Nous comptons sur votre engagement et votre coopération pour faire de ce comité un véritable outil de solidarité et de partage.

ÉVÉNEMENTS DE L'AVA

- Rétro-matinales auto-moto chaque deuxième dimanche du mois sur la place du Pont neuf de 9h30 à 13h sauf décembre, janvier, février
 - 14 juillet : grand rassemblement de véhicules anciens auto/moto sur les places du Monument, de l'église, de la mairie et rue du Pont neuf. Rétro-Mecanic-Bourse, parade & loterie au profit de la recherche pour la neurofibromatose.
 - Dimanche 21 septembre : Journée du patrimoine, quiz patrimoine en véhicule de collection.
- www.ava-viriville.fr

ART PASSION

Envie de découvrir la couture ou de vous perfectionner ? Participez à notre atelier tous les jeudis après-midi ! Curieux(se) de découvrir le patchwork ? Rendez-vous le mardi après-midi pour un moment créatif et convivial.

Renseignements : 07 57 78 85 16
Ou sur place : local au-dessus de la mairie 59 Avenue Dr Turc

CLUB LA JOIE DE VIVRE

Le club rappelle ses activités

- lundi : yoga et marche (après-midi)
- mardi : tarot
- mercredi : marche douce (après-midi), Qi gong, danse en ligne
- Cours de peinture et dessins

Info + : 06 88 08 10 48

FERME ASSOCIATIVE DE LA BOURGEAT DES ADHÉRENTS TRÈS ACTIFS



Les grelinettes en action à la ferme de La Bourgeat

En passant par La Bourgeat, vous avez peut-être remarqué l'activité développée les mercredis matin et certains week-end dans les jardins aménagés sur le terrain de l'ancienne ferme Dié, désormais exploitée par l'association virivilloise À 2Mains Au Jardin. Ce projet original, que nous avons déjà évoqué dans ces colonnes, s'appuie sur la participation active de la trentaine d'adhérents aux travaux de maraîchage. Après avoir préparé l'ancienne prairie pour la culture des légumes et petits fruits, ils s'activent dans la bonne humeur pour amender, semer, planter afin de récolter d'ici la fin du printemps et pouvoir proposer les premiers paniers. Plantation d'une haie de 150 m avec l'aide de la Fédération de la chasse de l'Isère, récupération des eaux de pluie,

montage des serres, irrigation, le travail ne manque pas pour ces agriculteurs bénévoles et enthousiastes. En attendant de pouvoir salarier un ou une professionnelle, ils s'impliquent pour mettre en route la ferme et assurer une production bio à un prix accessible. Quand la ferme sera pleinement opérationnelle, elle pourra accueillir de nouveaux adhérents qui s'engageront à acheter un panier hebdomadaire et à donner quelques jours par an pour aider le ou la maraîchère.

Parallèlement à la culture, la rénovation du bâtiment de la ferme va commencer bientôt par la réfection de la toiture.

Infos + : www.a2maj.org
contact@a2maj.org ou
Denis au 06 70 84 53 04

ACCA

En ce début d'année, l'engagement des membres de l'ACCA s'est notamment illustré à travers deux grandes actions menées en faveur de la préservation de la biodiversité.

- Le 27 janvier, avec la plantation d'une haie de 200 ml et 400 arbres et arbustes à la Petite ville sur l'exploitation d'H.Collombat à laquelle les élèves de CE2 à CM2 ont activement participé puisque les 40 enfants ont enfilé gants et bottes pour devenir le temps d'une après-midi des paysagistes en herbe ! Nous tenons à remercier le pôle animation de la Fédération des chasseurs de l'Isère ainsi que l'équipe pédagogique de l'école de la Pérouse d'avoir répondu favorablement au projet. L'ACCA a mis à disposition le bus et offert le goûter en fin de journée.
- Le 15 mars, en partenariat avec



l'ACCA de Marnans et la concession Quad action pour l'organisation de la matinée "J'aime La Nature Propre", matinée de ramassage de déchets dans la nature. Malgré la neige, une petite trentaine d'enfants et adultes ont retiré pas moins de sept remorques de déchets, dont une de pneus jetés durant l'automne en pleine forêt. Intolérable ! Rendez vous les 13 et 14 juin à la fête des Bâtisseurs !

FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE



Notre équipe fanion continue de nous faire vivre de belles émotions. Les victoires s'enchaînent, la montée au plus haut niveau du district est à portée de crampons !

Et direction la finale de la Coupe Fabrice Marchiol, suite à la victoire contre le club de Voiron. Nos deux autres équipes senior se placent elles en milieu de tableau de leurs championnats. Nos différentes catégories vous attendent sur nos terrains pour les encourager. N'hésitez pas à consulter les programmes des week-ends sur notre page Facebook.

À noter dans vos agendas :

- 17 mai : nous serons sur la place du Marché pour vous régaler avec un jambon à la broche accompagné d'un gratin dauphinois. Réservations fortement conseillées.
- 31 mai : nous organisons cette année la première édition du Tournoi intergénérationnel Roland Thibaud ! Tournoi ouvert à tous, nous espérons vous voir nombreux sur le terrain de Viriville, pour passer ensemble une journée placée sous le signe de la bonne humeur. Début à 10h, buvette et petite restauration sur place.

COMITÉ DES FÊTES



Assemblée générale de la Fédération des Carnivals et Fêtes de France (FCF) à Marnans

Appel aux bénévoles pour la fête de la Jeanne Sappey. Malgré notre bonne volonté, l'équipe ne pourra malheureusement pas assurer l'organisation des cinq jours de la fête de la Jeanne Sappey, qui se tiendra du 23 au 27 août, car la plupart des bénévoles auront repris le travail. Nous faisons donc appel à votre solidarité, notamment pour le

dimanche, afin d'assurer les différentes tâches : organisation du défilé, gestion des penes, tenue de la caisse à jetons, de la buvette et du repas.

Sans une mobilisation suffisante, nous risquons d'être contraints d'annuler certains événements, comme le repas ou la soupe au pistou du mercredi, en raison d'importantes tâches de maintenance à prévoir. Cependant, nous avons confiance en la générosité des Virivillois et espérons pouvoir compter sur vous pour faire perdurer cette belle fête.

Agenda

- 20 juin : feu de la Saint-Jean
- 23 au 27 août : Jeanne Sappey.
- 19 septembre : remerciement des sponsors et bénévoles.
- 6 décembre : marché de Noël
- 7 février : repas du comité

Au plaisir de vous rencontrer durant les manifestations.

KAFÉKIFÉ : DES PROPOSITIONS TOUJOURS PLUS VARIÉES



Causerie sur le savon artisanal par Stéphane de Fun en Bulles.

Le Kafékifé, désormais bien installé à l'uZine, rue de la Guillotière, propose de nouvelles activités tout au long du printemps : causeries, sorties de terrain à la découverte des plantes sauvages comestibles, ateliers vélo ou électronique, médiation numérique, initiation au yoga, atelier de français langue étrangère pour adultes... les propositions sont variées et prises en charge par les adhérents eux-mêmes.

Le Kafékifé aimerait développer les coopérations avec les autres associations virivilloises et faire de l'ancienne usine Pellet un lieu pour faire ensemble, débattre, créer et se cultiver ouvert à tous les publics. Parmi les récents événements, notons la tenue d'une buvette à la soirée inaugurale des Arts Allumés et à venir prochainement, la réalisation d'une fresque à l'intérieur de l'uZine par cinq artistes lyonnais dont un natif de Viriville Tanguy Thivin.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'Assemblée Générale du 21 mars :
 Présidente : Martine Benassi
 Trésorière : Karine Bollongeat
 Secrétaire : Marie-Laure Seymat
 Président adjoint : Sébastien Drevet
 Trésorière adjointe : Sandrine Jacquemet
 Secrétaire adjointe : Gaëlle Combalot
 Membres : Monique Frandon, Véronique Gressy, Jean Sanfedele, Ophélie Drevet, Laurent Seymat et Christophe Legouez, qui nous a récemment rejoints.

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres qui ont quitté le comité pour leur dévouement et leur investissement au cours de ces années. Leur contribution a été précieuse pour la réussite de nos projets.

Contact : Tél : 07 45 17 14 90
 comite.viriville@gmail.com

LE PRINTEMPS DE LA CHAPELLE DE GROLÉE



Sirigauda

L'association "Autour du château de Grolée" a tenu sa première assemblée générale en janvier. Merci à tous ceux qui nous ont manifesté leur intérêt et leur amical soutien par leur présence et leur adhésion (15 €). Cette cotisation annuelle nous permet de mettre en œuvre notre programmation de spectacles. Ces rendez-vous culturels deviennent maintenant réguliers au cours du printemps et au début de l'automne. Depuis un an, Patrice Tournier a accueilli de nombreux visiteurs pour leur permettre de découvrir notre belle chapelle. Cela demeure une possibilité : il suffit de prendre rendez-vous auprès de lui par l'intermédiaire de l'accueil de la mairie. Pour ce "Printemps à la Chapelle", nous vous proposons cette année, trois très beaux spectacles et un concert de jazz en septembre dans le cadre des Journées du patrimoine.

SAMEDI 17 MAI À 18H30

Nous accueillerons un concert de musique traditionnelle des Alpes et du Sud "Cant d'en haut" interprété par le duo de chanteurs et "poly-musiciens" Sirigauda (chant, flûtes, pétadou, frestel, duduk, erhu, violon, lira da braccio, vièle médiévale, kobyz..).

Ce spectacle est proposé par l'association départementale Aida dans le cadre de sa tournée en Isère "Les Allées chantent". Nous n'organiserons pas les réservations et la petite capacité d'accueil de la chapelle (70/80 personnes au maximum) risque de nous obliger à n'accepter que les premiers arrivés. Venez bien à l'heure !

Entrée libre

SAMEDI 31 MAI À 18H30

Nous serons heureux de vous présenter un spectacle théâtral "Love letters", à la fois drôle, tendre et d'une réalité



Love letters

bouleversante, qui sera interprété par deux comédiens grenoblois de grand talent : Jean-Vincent Brisa et Nicole Vautier-Brisa. Cette pièce écrite par un américain a connu partout dans le monde et dans une multitude de langues, un très grand succès.

Deux êtres qui se sont liés et aimés très jeunes, n'ont jamais cessé de s'écrire sans jamais pouvoir être ensemble. Au fil de leurs échanges, on découvre leurs destins personnels bouleversants. On ressent l'amitié taquine des premières années, la passion adolescente, la complexité des sentiments mêlée aux espoirs et aux désillusions de l'âge adulte. Ces lettres d'amitié, d'amour, qui nous parlent de cet homme et cette femme deviennent ainsi universelles parce qu'elles résonnent comme nos propres histoires à tous.

Tarif d'entrée : 10 €

SAMEDI 7 JUIN À 18H30

Vous pourrez assister au concert de l'ensemble de musique ancienne "Double Jeu". Ce duo créé dans le Vercors par deux musiciennes, Agustina Merono et Marie-Bénédicte Genay, se propose de faire découvrir un répertoire méconnu des XVII^e et XVIII^e siècles, en variant l'instrumentation : tantôt violon-viole de gambe, flûte à bec-viole de gambe ou deux violes de gambe.

Tarif d'entrée : 10 €

info +

Réservations conseillées
au 06 82 72 62 45 et 06 27 74 32 38

Double Jeu



AGENDA

Mai

Samedi 17

Jambon à la broche Formafoot sur le marché



Concert à 18h30 dans la chapelle de Grolée, chants traditionnels des Alpes par le duo Sirigauda. Proposé par Aida. Gratuit, sans réservation.

Mercredi 21

Réunion d'information / AG AMAP Les Arroches à 18h, salle du Pont neuf

Vendredi 23

RDV à la bibliothèque à 18h avec Alain Decortes, auteur local de nombreux romans policiers. Entrée libre, dédicaces

Samedi 24

Vente d'articles de seconde main, La Ressourcerie, place du Monument

Vendredi 30

Soirée gourmande du Sou des écoles au gymnase

Samedi 31

Tournoi Rolland Thibaud Formafoot à 10h

"Love letters" à 18h30, théâtre à la chapelle de Grolée. Tarif : 10 €. Réservation au 06 82 72 62 45

Jun

Samedi 7

Concert de musiques anciennes à 18h30 dans la chapelle de Grolée par le duo "Double jeu" (violes de Gambe, flûtes, violon). Tarif : 10 €. Réservation au 06 82 72 62 45

Dimanche 8

Amicale Boule. Coupe du Pote au clos Perroud à 13h30

Mardi 17

Marché des 4 saisons

Vendredi 20

Feux de la Saint-Jean



juillet

Dimanche 6



Repas friture cour de l'école, sur réservation au 06 88 08 10 48 ou à la mairie.

Concours Amicale Boule. Coupe Repiton 13h30 au clos Perroud

Lundi 14



Grand rassemblement de véhicules anciens auto-moto. Rétro-Mecanic-Bourse. Parade & Loterie au profit de la recherche pour la Neurofibromatose.

Dimanche 20

Concours Amicale Boule. Coupe Roger Perroud 13h30 au clos Perroud

Août

Vendredi 7

Concours Amicale Boule. Boules en bois et cloutées. 13h30 au clos Perroud

Dimanche 10

Foire aux livres, salle polyvalente de 9h à 17h

Du 23 au 27

Fête de Jeanne Sappey

Lundi 25 et mardi 26

Concours de vogue Amicale Boule. 13h30 au clos Perroud

Mercredi 27

Concours de pétanque des Conscrits

Septembre

Jeudi 4

Repas grenouilles Club de la Joie de Vivre

Dimanche 7

Concours Amicale Boules. Coupe des frères Deville.

Dimanche 14

Viritrail trail 10/20 km et randonnée 10 km à partir de 9h. Départ place du Monument.

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Accueil du public : lundi 8h30-13h et 14h-17h, mardi, jeudi et vendredi 8h30-13h

Permanence du maire sur RDV
mairie@viriville.fr

Téléphone : 04 74 54 03 15
Bibliothèque : 04 74 54 13 84
Ludothèque : 04 26 57 92 70
Agence postale communale 04 74 31 07 65
De mardi à samedi 8h30-11h30

AUTRES PERMANENCES & SERVICES

Bièvre Isère Communauté : 04 76 93 51 46
Ordures ménagères : 04 74 20 86 73
Service des Eaux (h. bur.) : 04 74 20 86 73
urgence week-end/nuit : 04 74 20 86 78
Orange communication : 3900
Orange dommages aux réseaux :
<https://dommages-reseaux.orange.fr>

Enedis dépannage électrique 09 72 67 50 38
Trésorerie Saint-Marcellin 04 76 64 09 98
Mission Locale : 04 74 20 18 66

permanence à l'espace Dalban jeudi 8h30-12h30 et mardi 10h30-16h30

France Services : 04 74 20 31 57
À La Côte Saint André ou les lundis semaines impaires sans RDV à Viriville

- Conciliateur de justice sur RDV
- CPAM : RDV visio
- CARSAT (aide sociale) : sur RDV au 3646
- Pôle Emploi : 3949

Assistance Juridique 04 76 93 51 46
Mairie de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

Architecte Conseil sur RDV : 04 74 20 98 30
Assistante sociale : 04 76 91 91 00

54 route de Brézins, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

Sterilisation de chat : 04 74 54 03 15
Aide démarches numériques : 04 74 54 03 15

SERVICES D'URGENCE

Police 17 - Pompiers 18
Samu 15 (Samu social 115)
Appel d'urgence européen 112
SOS Médecins 3624
Violence conjugale 3919
Pharmacie de Garde 3915
Enfant en danger 119

NUISANCES

• L'utilisation des engins de bricolage et de jardinage est autorisée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• Le brûlage de tout déchet est interdit !

Déchèterie de Viriville :

lundi - mercredi : 9h-12h
mardi - samedi : 14h-17h
vendredi : 9h-12h et 14h-17h

www.viriville.fr

